

# SOLIDARITE

## CONVENTION - ASBL PROMEMPLOI Service « Accueil Assistance »

**D**ans le bulletin de septembre 2006, nous vous annonçons la création d'un nouveau service « Accueil Assistance ».

**Ce service assure la garde d'enfants malades à domicile et de veille en milieu hospitalier sur l'ensemble du territoire provincial.**

Le coût de ce service est de 2 € par heure + un forfait de 5 € pour frais de déplacement.

La commune de Rendeux vient de signer une convention avec « Promemploi ». Grâce à cette convention, les utilisateurs du service ne devront plus payer de frais de déplacement.

Outre la garde d'enfants malades au domicile, des puéricultrices peuvent également assurer le remplacement de membres de personnel en milieu d'accueil de façon ponctuelle.

Renseignements : 063/24.24.40